



Festival International du Film Policier de Liège
du 25 au 28 avril

Festival de Jazz du 03 au 04 mai
Fête de la Musique du 18 au 21 juin



Village Gaulois du 26 juin au 14 juillet
Place Saint-Paul à Liège

Pour contacter Monsieur Jean-Pierre Rousseau
Consul Honoraire de France en Province de Liège

consulhon.france@yahoo.fr

http : www.facebook.com/consul.honorairedefrance

Les numéros d'urgence en Belgique



-  100 - Service médical d'urgence et pompiers
-  112 – Numéro d'appel européen en cas d'accident ou d'agression
-  101 Police fédérale – Numéro d'appel pour des accidents de la route sans blessés
-  070 245 245 – Centre Anti-poisons
-  071 448 000 – Centre des grands brûlés
-  105 – Croix-Rouge – Aide et intervention en cas de sinistres et de catastrophes

(Source : www.infobel.com)

Rédaction et mise en page : Martine Désirant



Association Française de Bienfaisance Asbl
La Revue n° 16

Avril 2013

Le mot de la Présidente

Le printemps est de retour et avec lui l'espoir d'un peu de chaleur. Cette chaleur tant attendue pourrait être le signal de plus de bonté envers ceux qui souffrent, que la douleur soit morale ou financière.

Des hommes et des femmes, plus d'1,4 million en Belgique, donnent de leur temps, transmettent leur savoir et s'investissent bénévolement dans différents domaines qu'ils soient culturels, sportifs, sociaux, etc...

A la Bienfaisance, le Conseil d'Administration est composé d'actifs et de retraités. Tous se sont engagés avec cœur pour perpétuer les statuts de notre asbl et venir en aide aux plus démunis.

En 2012, nous avons apporté notre soutien à une dizaine de familles en détresse pour un montant de 3.600,00 €. Chaque dossier a fait l'objet d'une étude attentive et juste, sans toutefois porter un jugement sur les intéressés.

Le 20 février dernier, en présence de son Excellence Bernard Valero, Ambassadeur de France en Belgique, de personnalités françaises, belges et liégeoises, ainsi que des nombreux représentants des associations actives dans le domaine des relations entre la France et Liège, a été inaugurée la « Maison de la France » 19 rue Haute-Sauvenière. Ces locaux sont mis à la disposition de la France par la ville et la Province de Liège. Dorénavant, les permanences consulaires se tiennent à la Maison de la France, ainsi que les réunions et les permanences de toutes les associations qui œuvrent pour la France et les français. Monsieur Jean-Pierre Rousseau, Consul Honoraire de France en Province de Liège, s'y emploie sans compter.

Vous prendrez, peut-être le temps de lire « La Revue » dans son entièreté et nous vous en remercions. Vous avez des idées, vous souhaiteriez nous rejoindre, vous avez des suggestions, n'hésitez-pas à nous en faire part.

Martine Désirant

Permanences consulaires à Liège

Pour vos passeports, vos cartes d'identité, vos inscriptions sur les listes consulaires, sur les listes consulaires électorales...

Prendre obligatoirement rendez-vous avec Madame Sylvianne Cabrera

Tél. 02 548 88 38 de 15 h 30 à 17 h 00

Adresse :

Maison de la France – 19 rue Haute-Sauvenière – 4000 Liège

N.B : Le local se situe au premier étage sans ascenseur

Heures d'ouverture : de 9h30 à 12h00 et de 13 h 00 à 16 h 00

- **Lundi 06 mai 2013**
- **Lundi 27 mai 2013**
- **Lundi 17 juin 2013**

Permanences de l'Association Française de Bienfaisance de Liège

Adresse :

Maison de la France – 19 rue Haute-Sauvenière – 4000 Liège

N.B : Le local se situe au premier étage sans ascenseur

Heures d'ouverture : de 9h30 à 12h00 et de 13 h 00 à 16 h 00

- **Lundi 06 mai 2013**
- **Lundi 27 mai 2013**
- **Lundi 17 juin 2013**

Vous pouvez nous aider :

- en réglant une cotisation annuelle de 15,00 €

- en faisant un don

(à partir de 40,00 € vous bénéficiez d'une déduction fiscale)

Compte n° IBAN N° BE58 0015 8856 7279 – *Merci*

Pour tous renseignements 0477 43 17 61 ou info@afbliege.be
www.afbliege.be

L'échange d'un permis de conduire français pour un permis belge (résidents français en Belgique)

En application de la Directive européenne 91/439CEE sur les permis de conduire, les ressortissants français venant s'établir en Belgique ne sont pas soumis à l'obligation d'échanger leur permis contre un titre belge. Il est légal de conduire avec un permis français en cours de validité.



Si vous désirez néanmoins échanger votre permis, vous devez vous adresser auprès des autorités belges selon les conditions ci-dessous :

Se présenter à votre administration communale de résidence muni(e) de votre permis de conduire original et de 2 photos + le relevé restreint de vos points (à demander à votre préfecture ou sous-préfecture d'émission de votre permis ;

attention le relevé intégral parfois demandé par les communes belges est strictement personnel et réservé au seul conducteur selon l'article L.225-3 du code de la route, seul le relevé restreint est nécessaire dans le cadre d'un échange) + un coût variable selon les communes (environ 20 euros) afin de procéder à un échange. Après vérification de l'authenticité de votre titre de conduite auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture d'émission du titre, sous couvert du Consulat Général de France, votre administration communale vous délivrera un nouveau permis de conduire (BELGE celui-ci) sous un délai d'un mois.

Publié le 22.03.13 sur le site www.consulfrance-bruxelles.org



Biographie de son Excellence Monsieur Bernard Valero, Ambassadeur de France auprès du Royaume de Belgique

Né le 29 juillet 1954

Études secondaires au lycée Lyautey de Casablanca (Maroc)

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris en 1975.

Ministre plénipotentiaire de 2e classe.

États de service :

Admis au concours pour le recrutement de secrétaires adjoints des Affaires étrangères, 12 avril 1977 ;

Direction des affaires économiques et financières, 1977-1978 ;

Sous les Drapeaux, 1978-1979 ;

Troisième secrétaire à Dublin, 1979-1981 ;

Deuxième secrétaire à La Havane, 1981-1985 ;

Direction de l'information et de la presse, 1985-1987 ;

Consul adjoint à Québec, 1988-1990 ;

Direction des affaires économiques et financières, 1990-1992 ;

Premier secrétaire à Madrid, 1992-1995 ;

Conseiller à Washington, 1995-1998 ;

Sous-directeur de la presse, 1998-2000 ;

Directeur adjoint, porte-parole adjoint de la communication et de l'information, 2000-2003 ;

Consul général à Barcelone, 2003-2006 ;

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Skopje, 2006-2009 ;

Directeur de la communication et porte-parole, 2009-2012 ;

Ambassadeur de France auprès du Royaume de Belgique, décret du 17 octobre 2012.

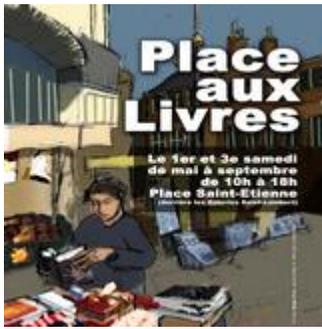
Chevalier de la Légion d'Honneur ;

Officier de l'Ordre National du Mérite ;

Chevalier des Palmes académiques ;

Grand officier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne).

Publié le 02.11.2012 sur le site www.ambafrance-be.org



Du samedi 04 mai au samedi 21 septembre

« Place aux Livres »

Place Saint-Étienne à Liège

18 bouquinistes de 10 h à 18 h

(uniquement le samedi)

1^{er} & 3^{ème} samedi du mois

Découvrez le rendez-vous des amoureux du livre.

Chaque 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, de mai à septembre, à l'arrière des Galeries Saint-Lambert de 10h à 18h !

Cette place piétonne s'anime par la présence d'une douzaine de bouquinistes, venus étaler leurs livres et b.d. d'occasion.

Un lieu idéalement situé, loin de la circulation automobile qui permettra, tant aux passionnés qu'aux curieux, de flâner à la découverte de livres d'occasion ou anciens. Les bouquinistes présents proposent aussi bien des romans, que des livres thématiques ou encore des bandes dessinées.

Des animations gratuites, ludiques et pédagogiques, sur le thème du livre sont proposées tant aux enfants qu'aux adultes.

(Source : www.opt.be)

Avril pluvieux fait mai joyeux

Phénomènes météorologiques d'avril

Le second mois du printemps est encore assez frais et justifie généralement le dicton « en avril, ne te découvre pas d'un fil ».

Au début du mois, il arrive que le froid soit vif : - 4,7° à Uccle le 12 avril 1986 en est un exemple. Dans les vallées ardennaises et en Fagnes, on peut encore observer des températures d'env. - 10°. La température minimale moyenne la plus basse fut de 1,5° en 1917.

Le mercure peut franchir la barre des 20° : c'est arrivé en 1946 ; la première semaine du mois et le 17 avril 1949, on enregistra 28,7°.

En 1992, il y eut 7 jours de précipitations avec chutes de neige...

Accompagnés d'orages, les précipitations varient fortement. Avril 2001 a connu les précipitations les plus abondantes (134,3 mm – normale 53,1 mm) pour ce mois depuis que l'on réalise des observations pluviométriques à Uccle (1833). L'ensoleillement ne fut que de 67 h en 1970 contre 255 h en 1893.

(Source : *Almanach Belge dit de Liège*)

Le Marché de la Batte à Liège

En wallon de Liège, "batte" signifie digue ou quai.

Cette appellation, fort populaire, doit remonter au XVI^e siècle, probablement à 1549, où l'autorité communale décida d'élever un mur d'eau (une batte) le long de la Meuse, ouvrant ainsi le quartier au commerce. C'est là que fut édifié au XVI^e siècle l'entrepôt du poids public, où les denrées étaient pesées et taxées. Coiffés de toits en ardoise, les bâtiments trapus de l'îlot Saint-Georges évoquent dans leurs grandes lignes, cet ancien entrepôt.



En 1561, le marché aux bestiaux, qui se tenait sur la rive droite de la Meuse, fut transféré sur la Batte ; quelques années plus tard des marchands de fruits et légumes y établirent leurs étals. C'est aussi sur ce quai qu'à partir de 1594, la foire annuelle de novembre dressait ses tréteaux.

Les premiers théâtres publics s'ouvrirent également là. Bonimenteurs, camelots et autres marchands ambulants font du marché dominical un spectacle en plein

vent. Grâce à leur verve, à leur ingéniosité, la Batte reste ce qu'elle a toujours été : une longue fresque colorée, l'endroit privilégié où, parmi les éclats de voix et les éclats de rire, on entend battre le cœur de la Cité ardente.

La Batte s'étend aujourd'hui du quai Roosevelt au quai de Maastricht ; elle occupe aussi les rues de la Cité, de la Goffe, de la Halle, de la Boucherie et Potiérue...

Le marché dominical de la Batte a conservé la dénomination séculaire que portait autrefois la portion du quai comprise aujourd'hui entre le pont des Arches et le pont Maghin.

(Source : www.province-de-liege.info)

LE SERVICE DES OBJETS TROUVÉS DE LA VILLE DE LIÈGE

Parking Saint-Lambert,

juste en face des ascenseurs du Delhaize de l'Îlot Saint-Michel.

Le Service des Objets trouvés reçoit environ 400 à 450 objets toutes les semaines des services de la Ville, de la Police, du TEC et de la Poste.

Tous ces objets sont triés dans un délai de 8 heures; ils sont identifiés et encodés selon un traitement informatique précis. Grâce à ces outils, une majorité des objets est rendue à leurs propriétaires.

Nous procédons de deux manières :

a) Pour les objets identifiables (pièces officielles, permis de conduire, etc.), nous avertissons leurs propriétaires rapidement (par courrier).

b) Pour les objets non identifiables, nous organisons le mieux possible les pièces retrouvées et espérons dès lors un passage dans nos locaux des personnes.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Du lundi au vendredi de 11 à 17h. - Le samedi de 11 à 15h.

(Source : www.liegecentre.be)



La Chambre Française de Commerce et d'Industrie des Provinces de Liège et de Luxembourg a remis le 28 mars dernier sa « Marianne de Cristal », en présence des

personnalités et d'un public venu en grand nombre pour cette 19^{ème} édition organisée au Cercle de Wallonie.



Dix lauréats étaient en compétition pour ce concours qui récompense chaque année une entreprise qui favorise ses échanges avec la France. Après leur présentation, le nom de l'entreprise gagnante fut dévoilé par Monsieur Bernard Valéro, Ambassadeur de France



en Belgique.

La Marianne de Cristal a été attribuée à l'entreprise Joskin spécialisée dans le domaine du commerce de gros et de détail de machines-outils et d'engins agricoles. Elle emploie 700 personnes et a particulièrement développé ses échanges commerciaux avec la France.

La Marianne du Mérite a été décernée à la Microbrasserie de la Principauté sprl, François Dethier et Renaud Pirotte qui en une année ont vendu leur bière « Curtius » dans plusieurs établissements parisiens.



Au 31 décembre 2011, 109426 Français étaient enregistrés auprès du consulat de France à Bruxelles. Les ressortissants français en Belgique constituent l'une des plus importantes communautés françaises dans le monde : on l'évalue en effet à quelque 190.000 personnes, résidant majoritairement dans la circonscription consulaire de Bruxelles ; près de 80% exercent leur activité dans le secteur tertiaire. La communauté française occupe le second rang des communautés étrangères en Belgique derrière les Italiens. (Source : www.mfe.org)

A partir du 15 avril,
une seule adresse à retenir pour les permanences consulaires et
les permanences des Associations Françaises :

Maison de la France
Rue Haute Sauvenière, 19 à Liège

Quelle est la différence entre inscription au registre des Français de l'étranger et inscription sur les listes électorales ?

Réponse :

L'inscription au Registre des Français établis hors de France est une formalité simple et rapide qui présente plusieurs avantages :

- * Elle est obligatoire pour l'établissement d'une carte d'identité, l'obtention d'une bourse scolaire et le recensement militaire.
- * Si elle n'est pas exigée pour l'établissement d'un passeport, elle devient utile en cas de perte ou vol de votre titre
- * Elle vous permet de recevoir des informations de la part du poste consulaire.
- * Lors de votre inscription, vous nous apportez les informations utiles qui vous concernent : votre état civil, la composition de votre famille, vos coordonnées, etc. Ces données sont numérisées et constituent une base solide aux interventions du consulat en votre faveur : vous localiser en cas de crise, informer vos proches en cas d'accident ou de rapatriement, veiller au respect de vos droits en cas de détention.
- * Elle facilite vos démarches administratives et aide le Consulat à adapter ses moyens pour vous apporter un service public plus efficace et plus rapide.

L'inscription sur les listes électorales au Consulat vous permet de voter depuis la Belgique (au Consulat et dans les bureaux de vote ouverts par le Consulat en Province) aux élections présidentielles, au référendum, aux législatives, aux européennes et à l'élection de vos représentants de l'Assemblée des Français de l'étranger. Si vous êtes déjà inscrit dans une commune en France, vous pouvez aussi continuer à voter en France aux élections territoriales (communales, cantonales...).

(Source : www.consulfrance-bruxelles.org)

**Notre Assemblée Générale se tiendra le mercredi 19 juin 2013
à 18 heures à la Maison de la France
19 rue Haute Sauvenière à Liège
Le Conseil d'Administration se réjouit de votre présence et
vous offrira le verre de l'amitié**

**Les 17, 18 et 19 mai – vendredi-samedi 10 h à 18 h – dimanche 10 h à 16 h
5^{ème} Salon du Volontariat Abbaye Saint-Laurent à Liège**



- Conférence sur la fiscalité et les droits et devoirs des volontaires
- Démonstrations : chien d'aide – Défense – Croix-Rouge – Expositions animations enfants/danse Hip-hop
- Visites de l'Abbaye et de son musée
- Entrée gratuite

Plus d'informations sur <http://www.provincedeliege.be/volontariat/social>